

L'INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

c'est du 21 mai au 15 juillet 2024

www.proximiti.fr



Si vous possédez déjà
une carte « sans contact »,
GARDEZ-LA !

Elle sera rechargée
après votre paiement 2024-2025

1 Créez votre espace personnel

Jamais inscrit ? Rendez-vous sur www.proximiti.fr pour créer votre espace personnel.
Déjà inscrit ? Utilisez vos identifiants de l'année dernière ou cliquez sur identifiants oubliés.

2 A la fin de mon inscription, je peux choisir d'activer ou non l'abonnement **lignes régulières pour 45 € de plus**

3 PROXIM ITI étudie votre demande

Réponse par mail dans les jours suivants

4 Procédez au paiement

Après validation de votre inscription, vous pourrez payer en ligne ou par chèque.

5 Recharge ou réception de la carte de transport scolaire

- Si vous possédez déjà une carte « sans contact », gardez-la, elle sera rechargée après votre paiement pour la rentrée 2024-2025
- Si vous ne possédez pas encore de carte « sans contact », celle-ci sera envoyée à votre domicile courant août

ATTENTION

- Garde alternée et besoin de 2 transports : chaque parent fait une inscription en ligne, les 2 parents seront facturés pour moitié et selon leur quotient familial.
- Les tarifs, horaires et arrêts sont consultables sur www.proximiti.fr > page Transports scolaires (les fiches horaires 2023-2024 sont consultables à titre indicatif, les fiches réactualisées seront peu à peu mises en ligne à partir de juillet sur notre site internet et vous seront envoyées par mail fin août)

Proxim iTi

56, place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE
Mardi 10h-12h15 et 14h-18h30 / Mercredi et jeudi 9h-12h15 et 14h-17h15 / vendredi 9h - 16h non stop
Tel : 04.50.25.63.24 - contact@proximiti.fr

proxim iTi